



Tempo

La Réole DÉCEMBRE 2025

N°43

ACTUALITÉS

- > Des caméras
 - > Un médiateur
- P.04

SPORT & ASSO

- > Jumelage
 - > Mateo Limnaios
- P.16

TOURISME

- > Le challenge junior
 - > Le retour du lutrin
- P.18

GRATUIT

MAGAZINE DE LA VILLE

lareole.fr

édito



Chères Réolaises, chers Réolais,

Dans ce numéro, vous découvrirez les nouveautés qui animent notre ville : l'ouverture de nouveaux restaurants, le retour d'une fleuriste sur les quais, ainsi que la vitalité commerciale de la ville, entre nouvelles ouvertures et accompagnement des commerçants, des initiatives soutenues par la municipalité.

Côté sécurité et tranquillité publique, l'installation de 40 caméras de vidéoprotection est en cours d'achèvement dans plusieurs secteurs stratégiques : la rue Armand Caduc, la rue André Bénac, l'esplanade des quais, le secteur et le parking de la gare ainsi que les points d'apport volontaire.

Ces équipements visent à prévenir les incivilités et à lutter contre les dépôts sauvages. Le dispositif est strictement encadré par la loi : seuls des agents habilités peuvent visionner les images, sous contrôle préfectoral, avec une durée de conservation limitée.

Vous trouverez aussi le détail des aménagements réalisés récemment : installation de feux tricolores sur la route de Marmande, mise en place de plots lumineux pour sécuriser les passages piétons, et réfection de la voirie dans plusieurs quartiers.

Ce numéro vous présente par ailleurs le dispositif de transport gratuit, les actions du CCAS, ainsi que nos dossiers culture, patrimoine, enfance et sport.

Toutes ces réalisations sont portées par les équipes municipales, les agents de terrain, les associations, les commerçants et les bénévoles, que je tiens à remercier pour leur engagement quotidien.

Bonne lecture.

B. Marty

Bruno MARTY
Maire de La Réole

Sommaire

MOBILITÉ & VOIRIE

P.03

- > Navette SC gratuite
- > Sécurité routière et travaux
- > En chiffres

ACTUALITÉS

P. 04-05

- > Pont du Rouergue | Caméras
- > David Jay, médiateur

URBANISME

P.06-07

- > Pierre Patachon, responsable urbanisme
- > Collecte des déchets
- > Gironde habitat 60 logements
- > Prieuré et ancienne gendarmerie

CADRE DE VIE

P.08

- > Rémy Escudey, agent assermenté voirie
- > Service propreté

ÉCOLES

P.09

- > Déménagement des écoles
- > Végétalisation
- > Pauline, service civique

COMMERCES

P.10-11

- > Les nouveaux commerces

CITOYENNETÉ

P.12

- > Inscription listes électorales
- > Changement adresse
- > Inondation, plateforme alerte

CIMETIÈRE

P.13

- > Cimetière plus vert
- > Respect de nos défunts

ACTIONS SOCIALES

P.14-15

- > Portrait Jean-Claude Pourrat
- > Nouveaux agents
- > Aide alimentaire
- > Repas de quartier

VIE ASSO & SPORTS

P.16-17

- > Marche octobre rose
- > Jumelage
- > Matéo Limnaios
- > Nouveau complexe padel

TOURISME & PATRIMOINE

P.18

- > Nuit du patrimoine
- > Challenge junior
- > Tourisme +18%

CULTURE

P.19

- > Art & histoire
- > La saison 2026

LA PAROLE AUX ÉLUS

P.20

FOIRE DE TOUSSAINT

P.21

- > Clap de fin

RETOUR EN IMAGE

P.22-23

- > Événements de l'année

LA RÉOLE PRATIQUE

P.24

- > Marché de Noël
- > Vœux à la population
- > Repas des aînés

Déplacement

Un nouveau service de transport gratuit pour tous à La Réole !

Une avancée majeure pour une mobilité durable et solidaire

Depuis le 1^{er} septembre 2025, un service de transport facilite vos déplacements quotidiens à La Réole et sur le territoire. Fruit d'un travail collectif initié par le Pôle Territorial Sud-Gironde, le Syndicat Sud-Gironde Mobilités, la Communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde et à la Ville de La Réole, il permet aujourd'hui de proposer au territoire un réseau public de transport accessible à tous.

En partenariat avec la Mairie, Sud-Gironde Mobilités a lancé **la ligne C, gratuite et fonctionnant 6 jours sur 7**, avec des arrêts identifiés et des horaires adaptés à vos besoins quotidiens, de travail ou de loisirs. Le service évoluera prochainement avec une adaptation aux nouveaux horaires SNCF et une extension au Foyer d'Accueil Médicalisé et au quartier du Haut Mirail.

Trois autres dispositifs de transport à la demande (TAD) complètent cette offre :

- **Une navette TAD Express** - Gratuite et sur réservation, assure la liaison entre la Gare de La Réole et Monséguir, le matin et le soir.
- **Le TAD** - Transport à la Demande, qui vous permet, après réservation, d'être pris en charge gratuitement à un point d'arrêt près de chez vous et déposé à votre destination parmi plus de 200 arrêts disponibles ;
- **Le TUS** - Transport d'Utilité Sociale, un service en porte à porte, à tarif solidaire plafonné, destiné aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité (emploi, insertion, santé), assuré par l'association Cap Solidaire.

En chiffres sur les lignes A, B et C

35 585
km parcourus

15 223
voyageurs

338
voyageurs par jour

Un succès dès son lancement : la Ligne C **Girond's/Dropt > La Réole** a transporté **6 786 voyageurs** soit **150 voyageurs par jour** depuis son lancement.



Infos et réservations : www.sudgirondemobilites.fr et l'application SGM Sud-Gironde Mobilités.

Vous avez des questions ...

Un numéro unique pour vous répondre : 05 33 140 150



En 2026 > Le partenariat se poursuivra avec l'installation d'abris vélos sécurisés, de vélos électriques en libre-service. Une réflexion sur les services en gare est actuellement menée.

Sécurité routière et travaux

Dans une démarche globale d'amélioration de la sécurité routière, de l'accessibilité et de la qualité de vie, la commune a récemment lancé des travaux d'aménagement sur l'une des entrées les plus fréquentées de la ville. Route de Marmande :

- **Deux feux récompenses sont installés depuis le 1^{er} novembre.** Ce dispositif innovant incite les automobilistes à respecter la limitation de vitesse : lorsque la vitesse est conforme, le feu passe au vert, encourageant ainsi une conduite responsable.
- **Une réfection complète des trottoirs** a été réalisée

Toujours dans le même objectif d'améliorer les déplacements et la sécurité pour tous, d'autres interventions ont été menées dans différents secteurs de la ville. Des plots solaires lumineux ont été posés



pour renforcer la visibilité nocturne de certains passages piétons, et des travaux de réfection de voirie ont été conduits : rue Lagahuzère, rue Lagrave, ainsi que chemin de ronde (secteur de l'hôpital).

Pont du Rouergue Consultation préalable

Le Département viendra présenter les résultats de la consultation au sujet des travaux envisagés le :
MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 | 18H À L'AMICALE LAÏQUE



Le P'tit Marché du mercredi



Rendez-vous en avril !

Après une très belle saison, c'est avec un petit pincement au cœur que l'équipe organisatrice, les bénévoles et les clients du P'tit Marché du mercredi se sont quittés le 29 octobre.

La fête a été belle !

Producteurs, associations et musiciens - la recette du succès - étaient là pour animer cette dernière soirée : Simon, Caroline, Bénédicte, Christophe, Cécile, Bastien... côté producteurs, Cuisine et Partage, Anima Regula, L'Île aux parents côté assos, Madame Hollywood et le Ukulélé Anonym Club pour l'ambiance musicale,

l'Aerofab de Fabrice, l'atelier « Bouille de citrouille » et le « vide-ta-chambre » de l'UCAR pour l'animation enfants.

Rendez-vous en avril pour une nouvelle page de l'histoire du P'tit Marché.

D'ici là, Mathis et Louis prendront le relais au bar du Turon les mercredis soirs !

Guillemette Tracou

Collectif citoyen organisateur du P'tit marché du mercredi



Des caméras

Pour plus de sécurité et de respect de notre cadre de vie

LA COMMUNE POURSUIT SES EFFORTS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS.

40 caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation dans plusieurs secteurs :

- > rue Armand Caduc
- > rue André Bénac
- > l'esplanade des quais
- > le secteur de la gare
- > les points d'apport volontaire (zones de tri et de collecte des déchets)

POURQUOI CES CAMÉRAS ?

- Renforcer la sécurité des habitants, des visiteurs et des commerces,
- Prévenir les incivilités et les dégradations,
- Lutter contre les dépôts sauvages, qui nuisent à la propreté et à l'image de notre commune.
- Les lieux choisis correspondent à des zones de passage, d'activité ou de stationnement, où la présence de caméras permet à la fois de dissuader les comportements inappropriés et de faciliter les enquêtes en cas d'infraction.

Et la vie privée ?

Le système de vidéoprotection respecte les règles strictes fixées par la loi. Les images sont visionnées uniquement par des agents formés et habilités, dans un cadre contrôlé par la Préfecture. Les zones filmées sont signalées, et les données sont conservées pour une durée limitée.



Civisme et médiation ...



David Jay

médiateur au service des Réolais

UN VISAGE FAMILIER, AU CŒUR DE LA VILLE

Depuis le 15 juillet 2025, La Réole compte un nouveau médiateur au sein de ses services municipaux. Bien connu des habitants, David JAY, ancien manager et professeur de boxe met désormais son sens du contact et de l'écoute au service de la population. Originaire de La Réole, il vit ici avec sa famille et souhaite contribuer activement à la vie locale :

« Je veux rendre à la ville ce qu'elle m'a apporté. »

DIALOGUE, PRÉVENTION ET PROXIMITÉ

Présent chaque jour sur le terrain, notre médiateur joue un rôle clé dans la prévention, la sensibilisation et le dialogue entre les habitants, les commerçants et les services municipaux. Son objectif : anticiper les tensions, apaiser les échanges et favoriser le vivre-ensemble.

Issu du monde du sport en haute compétition de Kick-Boxing, il met à profit les valeurs de la boxe - respect, maîtrise de soi et rigueur - pour créer un climat de confiance :

« La médiation, c'est du social et de l'humain. Chaque rencontre est différente, il n'y a pas de routine. »

LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Assermenté par la mairie, il est habilité à constater et verbaliser les infractions liées aux dépôts sauvages. Mais son approche reste avant tout pédagogique :

« Je préfère expliquer et prévenir plutôt que sanctionner. Quand les gens savent qu'un dépôt sauvage peut coûter jusqu'à 1 500 €, ils y réfléchissent à deux fois. »

Toujours à l'écoute, David veille à renforcer le lien entre les Réolais et leurs institutions.



Essai de la sirène d'alerte

Mercredi 17 décembre à 10h

Dans le cadre du **Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)**, la mairie procédera à un **essai de la sirène d'alerte le mercredi 17 décembre à 10h**. Cet essai a pour but de **vérifier le bon fonctionnement du dispositif** destiné à prévenir la population en cas d'événement grave ou de danger imminent. Aucune action n'est attendue de la part des habitants lors de cet essai.

Merci de votre compréhension.



Pierre Datachon responsable urbanisme

**EN POSTE DEPUIS JANVIER 2025
JE SUIS NATIF DE LA RÉOLE.**

J'habite maintenant en périphérie. J'ai fait toute ma scolarité à La Réole avant de partir faire mes études secondaires à Bordeaux. Je suis ensuite rentré pour m'investir dans ma commune. Car pour moi c'était important de revenir dans ma ville de cœur, c'est un honneur d'y travailler maintenant.

Ça fait 20 ans que je suis dans la vie associative de La Réole en tant qu'éducateur dans d'autres associations. Je fais également partie du Club de Rugby du stade Réolais à 15, je jouais à 13 auparavant. Je suis très à l'aise dans ce sport.

Mes missions au service urbanisme sont de gérer les demandes d'autorisation de travaux. J'aide parfois nos usagers à compléter les dossiers, je fais le lien entre les architectes des Bâtiments de France et la Communauté de communes. Je remets également les certificats d'adressage aux usagers.

Enfin j'aide à l'avancée des dossiers ventes et acquisition de parcelles pour le foncier de la commune sur différents projets d'aménagement pour améliorer le quotidien des réolais.

Je vous reçois avec plaisir à l'accueil de la Mairie pour échanger sur des questions soit de réglementations d'urbanisme où d'usage en fonction de vos futurs projets.



Infos et rendez-vous :
urbanisme@lareole.fr
lareole.fr
05 56 61 10 11
06 21 09 15 55

Changement

Du côté de la collecte des déchets en centre-ville

La Ville de La Réole et l'USTOM travaillent ensemble pour déployer des Points d'Apport Volontaire (PAV) dans le centre-ville de la commune. Après une période de mise en place nécessitant un certain temps d'adaptation, le dispositif a désormais trouvé sa place dans le paysage urbain, même si plusieurs ajustements sont à l'étude.

Des études de faisabilité sont en effet en cours :

- Place Chaigne : enfouissement et mise en accessibilité des bornes
- Quais : déplacement et mise en accessibilité des bornes

DE FUTURS POINTS DE COLLECTE POUR LE QUARTIER DU BOURG-NEUF

Une nouvelle phase de déploiement est envisagée dans le secteur du Bourg-Neuf. Dans cette perspective, une concertation publique sera organisée. Elle permettra de vous présenter les options possibles ainsi que les aménagements paysagers prévus pour une intégration harmonieuse dans l'environnement. En fonction des retours attendus des habitants, un système hybride (mise en place de bornes mais maintien du porte à porte pour ceux qui le souhaitent) pourrait être envisagé.

Dans l'attente, la collecte en porte-à-porte se poursuit.



Si le passage en apport volontaire ne concerne pas les secteurs hors centre-ville, les foyers volontaires pour y passer peuvent en faire **la demande auprès de l'USTOM**. Dans ce cas, **vos bacs seront retirés et une carte d'accès vous sera délivrée** pour déposer vos déchets dans les bornes déjà installées.

Les avantages des points d'apport volontaire : libérer de la place dans les immeubles qui n'ont pas toujours la place appropriée pour les bacs, éviter la présence de bacs à demeure dans les rues, proposer aux usagers une solution plus souple, indépendante d'un calendrier de collecte, maîtriser les coûts de gestion des déchets (le forfait étant un peu moins onéreux pour les usagers).

Près de 60 nouveaux logements à venir

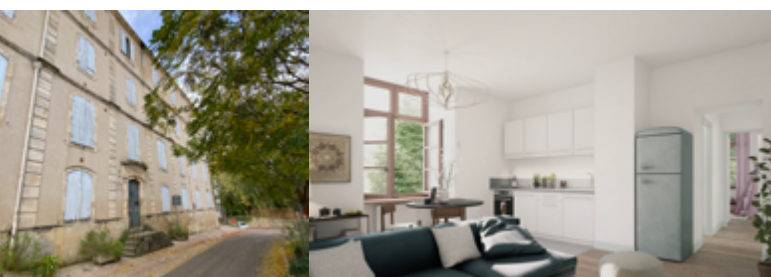
En partenariat avec la commune, Gironde Habitat réalise un programme de **28 logements locatifs**, sur la future **résidence Les Doves**, avenue Maréchal Foch.

Dans le cadre de ce projet, des fouilles archéologiques ont été menées par les services de l'Etat. Un fossé de la 3^{ème} enceinte de la ville a été découvert, datant du XIII^e ou XIV^e siècle. Des sépultures animales, de la vaisselle, des tuiles ou encore des céramiques y ont été retrouvées. Des vestiges de bâtiments en brique datant du XIII^e siècle ont été également révélés. Ces fouilles sont désormais terminées, le chantier devrait démarrer courant 2026.

Gironde Habitat mène une autre opération d'ampleur avec la commune. Trois îlots sont réhabilités rue Lamar, rue Leylaud et avenue Jean Jaurès en vue de créer une offre locative de qualité en cœur de ville (30 logements sont attendus). Cette opération est complexe de par son positionnement dans la ville et l'enchevêtrement des bâtiments ainsi qu'au regard de l'état de dégradation des bâtiments concernés. Les premières étapes de curetage sur les friches ont eu lieu, tout comme la sécurisation de l'immeuble Larroze. Les travaux de réhabilitation et de démolition sont en cours. Ce projet prévoit également la création d'une liaison piétonne entre la **rue Lamar** et les quais de Garonne afin de favoriser l'accessibilité et de permettre un stationnement facilité des habitants actuels et futurs de ce quartier.



Squelette de cheval



©Agencement intérieur visuel 3D Caserne Suzzoni - Groupe François 1^{er}

Ancienne Gendarmerie Un projet de reconversion exemplaire

L'ancienne Gendarmerie vacante depuis plus de 15 ans, classée monument historique, entre dans une nouvelle phase de son histoire. Le Conseil municipal a délibéré en juin, pour autoriser sa cession au Groupe François 1^{er}, opérateur reconnu depuis plus de vingt ans pour la restauration et la reconversion de bâtiments patrimoniaux. Le projet prévoit la création de 27 logements aux volumes généreux (les T2 avoisinant les 50 m²). A terme, certains logements seront destinés à la location de courte durée, renforçant ainsi l'offre d'hébergement touristique au cœur de la ville.

Cette opération illustre l'attractivité croissante de La Réole pour les investisseurs, le groupe François 1^{er} ayant pris directement contact avec la municipalité pour proposer ce partenariat.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- Lancement commercial : 1^{er} trimestre 2026
- Travaux : de fin 2026 à fin 2028

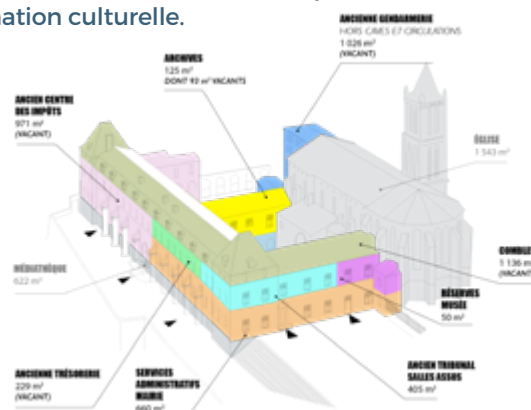
Le Prieuré Un lieu en redéfinition

Propriété conjointe du Conseil Départemental de la Gironde et de la Ville de La Réole, le Prieuré constitue un joyau architectural au cœur de la commune. Avec le départ des services du Trésor Public à la Maison des Services au Public (MSAP), la commune doit repenser en profondeur la vocation de cet ensemble patrimonial. Une étude de programmation a donc été lancée début 2025, afin de définir les usages futurs du lieu, en cohérence avec le projet global de revitalisation du centre historique.

Plusieurs pistes sont d'ores-et-déjà envisagées :

- l'amélioration de l'accueil du public et du confort des agents municipaux,
- la création d'un espace dédié à l'Office du Tourisme,
- la mise à disposition des lieux aux associations locales,
- la mise en place d'espaces d'exposition et l'organisation d'événements ouverts à tous.

L'objectif est clair : faire du Prieuré un pôle vivant, accessible et attractif, mêlant patrimoine, services et animation culturelle.



Rémy Escudey

agent assermenté au service de la propreté et de la voirie

Réolais de naissance, Rémy Escudey connaît chaque rue, chaque recoin de sa ville. Depuis trois ans, il travaille au sein du service propreté urbaine de La Réole, un poste qu'il occupe avec passion et sens du collectif.

« J'aime la proximité et l'ambiance dans notre équipe. Nous travaillons main dans la main pour que la ville reste propre et agréable à vivre »

Avec l'équipe, Rémy s'occupe au quotidien du nettoyage des rues, du ramassage des poubelles publiques, ainsi que de la gestion des dépôts sauvages. Un travail de terrain exigeant qui demande rigueur et réactivité :

« On débroussaille, on désherbe, on souffle, on ramasse... Nous passons partout, dans chaque quartier, pour entretenir la voirie et les espaces publics. »

UN RÔLE RENFORCÉ FACE AUX INCIVILITÉS

Face à la recrudescence des dépôts sauvages, Rémy et Vincent ont récemment été assermentés. Cette nouvelle responsabilité leur permet désormais de verbaliser les infractions liées à la propreté urbaine.

« Nous privilégions toujours la prévention et la discussion, mais certaines situations nécessitent des sanctions. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 € en cas de récidive. »



Pour Rémy, cette mission dépasse la simple question de propreté :

« C'est un véritable enjeu de santé publique et de respect collectif. Notre travail est d'utilité publique : garder la ville propre, c'est préserver la qualité de vie de tous. »

Un engagement quotidien que les Réolais croisent souvent sur le terrain, balai ou souffleur à la main, au service d'une ville propre et accueillante.

Service propreté

Engagé dès l'aube pour un cadre de vie agréable

Le service Propreté de la commune, composé de 5 agents dévoués, œuvre chaque jour avec rigueur pour offrir à tous les habitants une **ville propre, accueillante et agréable à vivre**.

Dès 6h du matin, les agents réalisent un entretien régulier et organisé de l'ensemble du territoire communal grâce à une balayeuse de voirie et une laveuse de voirie. Un parcours hebdomadaire, consultable sur notre site : **lareole.fr**, permet d'assurer au minimum un passage dans chaque rue une fois par semaine, et un passage par mois dans chaque quartier de la ville.

En complément, les agents assurent également la gestion et le nettoyage des poubelles de rue, l'utilisation de la Glutton (aspirateur urbain) pour les zones piétonnes, ainsi que l'entretien des sanitaires publics et le nettoyage du marché du samedi matin. En parallèle, les agents sont en première ligne dans la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, sacs abandonnés, dégradations...). Pour renforcer leur action, deux agents ont récemment été assermentés : **ils peuvent désormais verbaliser les incivilités et dépôts sauvages, une mesure importante pour protéger notre cadre de vie.**



Déménagement Des écoles

Début juillet, le déménagement complet de 4 classes, ainsi que le déplacement de mobiliers des écoles ont été réalisés avec 7 personnes mobilisées (4 agents S.T., 3 intérimaires et les responsables) :

- Déplacement d'une classe de maternelle vers le site de Blaise Charlut
- Déplacement d'une classe de Blaise Charlut vers Marcel Grillon
- Réorganisation en cascade des locaux, permettant le regroupement des cycles 2 et 3 (du CE1 au CM2) sur le site Marcel Grillon.

Fin des Investissements 2025

- Finalisation de la végétalisation de la cour d'entrée de l'école maternelle et matinée plantation des fleurs par les enfants de la maternelle.
- Acquisition d'un nouveau jeu de cour, dont l'installation est prévue début 2026, au plus tard.



Végétalisation

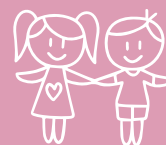
La cour de récréation de l'école maternelle Rosa Bonheur de La Réole s'est métamorphosée ! Fini le bitume gris et les espaces minéralisés : place désormais à un jardin vivant, coloré et pédagogique où les enfants découvrent la nature au quotidien.

Cette transformation s'inscrit dans une démarche globale de désimperméabilisation des cours d'école, portée par la municipalité et soutenue par les services techniques. L'objectif est de favoriser la biodiversité tout en améliorant le cadre de vie et le confort thermique de nos plus petits élèves. En remplaçant le goudron par des espaces de terre, de copeaux de bois et de plantations, la cour devient un lieu d'exploration et d'apprentissage au contact du vivant.

Les enfants ont ainsi pu participer activement à la création du jardin. Encadrés par leurs enseignants et les agents municipaux des espaces verts, ils ont planté des fleurs et planteront un pommier. Cette expérience est à la fois ludique, éducative et citoyenne : ils deviennent les premiers gardiens de ce nouvel espace vert. Cette initiative de l'équipe enseignante illustre concrètement l'engagement de la Ville de La Réole en faveur de la transition écologique et de l'éducation à l'environnement.



Portrait



Pauline : Service civique aux écoles

Depuis le 1^{er} octobre, Pauline Fernandez a rejoint la mairie de La Réole dans le cadre d'une mission de service civique, en partenariat avec Solid'Avenir. Âgée de 24 ans et originaire de Bordeaux, elle intervient au sein des écoles maternelle et élémentaire pour accompagner les enfants dans leur scolarité et leurs activités périscolaires.

Titulaire d'un Master en Sciences de l'éducation, elle assiste les enseignants en maternelle et participe à l'aide aux devoirs dans les classes élémentaires. Animatrice des temps d'activités à l'accueil périscolaire en fin de journée, elle met toute son énergie au service des jeunes Réolais.

« J'adore le contact avec les enfants. Cette mission me permet de découvrir le quotidien des écoles et de confirmer mon envie de devenir professeure », confie-t-elle avec enthousiasme.





La Belle pensée Fleurit La Réole

Une nouvelle enseigne vient d'éclore au cœur de La Réole : La Belle Pensée. La boutique d'Audrey Da Costa, fleuriste passionnée, a ouvert ses portes le 1er octobre après plusieurs mois de préparation.

Originaire du territoire, Audrey a choisi de s'installer à La Réole pour sa convivialité et son esprit de proximité :

« J'ai tout de suite eu envie de venir ici. Les Réolais sont très accueillants, et on m'a souvent dit qu'il manquait un fleuriste dans la ville. »

DES FLEURS POUR CHAQUE MOMENT DE VIE

Mariages, baptêmes, anniversaires, deuils... La Belle Pensée vous accompagne dans tous les moments importants, qu'ils soient joyeux ou empreints d'émotion. L'enseigne propose également des abonnements floraux et des prestations pour les entreprises et événements. Audrey travaille aux côtés de Pauline, son employée, avec une même volonté : offrir des compositions sur mesure et un service chaleureux.

« Nous avons travaillé tout l'été en famille pour ouvrir au plus vite. Aujourd'hui, nous avons hâte d'accueillir les habitants et de leur faire découvrir notre univers. »

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La boutique assure la livraison gratuite dans le proche Réolais, de Sauveterre-de-Guyenne à Saint-Maixant, en passant bien sûr par La Réole.

HORAIRES D'OUVERTURE :

18 avenue Jean Jaurès

Lundi : 13h à 19h

Mardi au samedi : 9h à 19h

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

Commandes : 05 35 75 96 75

labellepensee33@gmail.com

@la.belle.pensee.2025



Le Solendo Fait son grand retour à La Réole

Le restaurant emblématique Le Solendo rouvre ses portes au 60 rue Armand Caduc. Une nouvelle qui ravit les Réolais et Réolaises, attachés à cette adresse qui a marqué la vie gastronomique locale pendant plus d'une décennie. À la tête du projet, David Dieudonné, revient "aux sources" après une parenthèse à Marmande.

« On m'a souvent dit : Si tu reviens à La Réole, je serai le premier à venir ! », confie le restaurateur, heureux de retrouver sa ville et sa clientèle fidèle.

UNE CUISINE MÊLANT ITALIE ET TERROIR FRANÇAIS

Le Solendo conserve sa recette gagnante : des produits frais, une cuisine franco-italienne généreuse et conviviale. Carpaccio de bœuf, viandes savoureuses, pizzas maison et pâtes fraîches feront à nouveau le bonheur des gourmets.

« On garde la même qualité, bref, ce que les gens aimaient », assure David.

À ses côtés, Natacha Callen rejoint l'aventure. Ensemble, ils forment un duo ambitieux, prêt à redonner vie à ce lieu symbole de partage et de bonne humeur. Un nouveau souffle, entre table et hébergement. Le projet s'enrichit d'un espace d'hébergement avec deux chambres d'hôtes supplémentaires.

« À Marmande, c'était pour me faire plaisir. Ici, c'est pour faire plaisir à tout le monde », résume David avec enthousiasme.

Une belle renaissance pour Le Solendo, qui promet de rallumer la flamme gourmande de La Réole !

HORAIRES D'OUVERTURE :

60 rue Armand Caduc

Mardi au samedi : 12h > 14h30 et 19h > 22h

Réservation : 05 56 61 46 31



Katsu

Nouvelle cantine asiatique

Le cœur de La Réole accueillera un nouveau restaurant : Katsu, une cantine asiatique installée au 58 rue Armand Caduc. Derrière ce projet, un jeune couple passionné : Salomé, 28 ans, Réolaise d'origine, et Kévin, 32 ans, Parisien.

Tous deux se sont rencontrés à Bordeaux et partagent un goût prononcé pour la gastronomie. Kévin a grandi dans le milieu de la restauration - ses parents tiennent eux mêmes plusieurs établissements - tandis que Salomé, est elle diplômée d'école de commerce. Elle apportera donc son sens de la communication et de la relation client.

«KATSU», SYMBOLE DE RÉUSSITE

Le nom du restaurant, Katsu, renvoie à un plat japonais associé à la réussite : « *Au Japon, les étudiants dégustent souvent ce plat avant un examen pour se porter chance.* »

Une symbolique qui colle bien à l'énergie du couple et à leur envie de réussir cette belle aventure réolaise.

UNE CUISINE SIMPLE, FRAÎCHE ET LOCALE

Le concept : une street food asiatique à la fois saine et gourmande, avec une carte de qualité : bo bun, nouilles sautées, bœuf à la citronnelle, plats chauds et froids, accompagnés d'entrées et de desserts faits maison. Les produits seront en grande partie issus de circuits courts.

« *Katsu proposera un service au comptoir, sur place ou à emporter, ainsi qu'un drive piéton et des formules étudiantes attractives.* »

L'ambiance se veut chaleureuse, moderne et connectée, avec wifi à disposition. Une adresse à découvrir très bientôt pour un voyage culinaire aux saveurs d'Asie, sans quitter La Réole !

HORAIRES D'OUVERTURE

58 rue Armand Caduc

12h > 14h30 et 19h > 22h

Fermé le mardi soir et le dimanche midi

@katsu.asiancanteen

La Food 33

Abdel vous reçoit sur les quais

De retour à La Réole

Installé sur les quais de Garonne, un nouvel établissement de restauration rapide vient d'ouvrir ses portes à La Réole. À sa tête, un Réolais d'origine qui signe ici un retour aux sources, après plusieurs années passées dans le Marmandais puis dans le Loir-et-Cher.

UNE OFFRE VARIÉE ET DE QUALITÉ

Ce nouveau fast-food propose une carte large et gourmande, pensée pour tous les publics : kebabs, tacos, burgers, sandwiches, tex-mex, assiettes, box, paninis, bowls, ainsi que des menus enfant et étudiant. Une attention particulière est portée à la qualité et à la traçabilité des produits, ainsi qu'au choix des fournisseurs locaux.

« *Nous veillons au respect de toutes les normes en vigueur et travaillons avec des partenaires de confiance. La qualité est au cœur de notre démarche* », précise Abdel.

UN LIEU CONVIVIAL POUR TOUS

Au-delà du repas, l'établissement souhaite devenir un lieu de vie et de rencontre où chacun peut profiter d'un moment agréable, en famille ou entre amis. L'équipe met un point d'honneur à accueillir chaque client avec chaleur et simplicité, dans un esprit de proximité fidèle à l'identité réolaise.

HORAIRES D'OUVERTURE

14 avenue Jean Jaurès, La Réole, France

Tous les jours de 11h > 15h de 18h > 22h30

Fermé lundi midi

Ouvert dimanche, jours fériés et vacances

Commandes : 09 87 55 94 01

l.a33food@gmail.com

@L.A33food



www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Vérifiez dès maintenant votre inscription sur les listes électorales et participez à la vie démocratique locale !

Les élections sont des moments essentiels de la vie démocratique : elles permettent à chacun et chacune d'exprimer sa voix. Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales de sa commune.

Mais savez-vous si votre inscription est bien à jour ?

Vérifiez votre inscription en quelques clics. Il est possible de consulter en ligne sa situation électorale :

Scannez le QR code.

Il vous sera demandé votre nom, votre prénom, votre date de naissance ainsi que le code postal de votre commune. *Pensez à vérifier votre inscription dès maintenant, surtout si vous avez récemment déménagé ou changé d'état civil !*

Et si mon adresse a changé ?

Dans le cadre de la modification de l'adressage menée par la mairie en 2025, certaines adresses ont évolué (numérotation et noms de rues). Aucune démarche n'est nécessaire pour les électeurs concernés. Le service État civil - Élections a d'ores et déjà pris en charge la mise à jour des nouvelles adresses dans le fichier des listes électorales. Vous restez donc inscrit dans votre bureau de vote habituel, sans interruption ni risque de radiation.

1. En ligne, sur : service-public.fr > rubrique Inscription sur les listes électorales :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

2. En mairie, auprès du service élections, muni : d'une pièce d'identité en cours de validité, et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cartes électorales Un envoi uniquement pour les nouveaux inscrits

Les cartes électorales ne sont pas systématiquement renvoyées à tous les électeurs avant chaque élection.

Elles sont adressées uniquement aux nouveaux inscrits (par exemple, les jeunes atteignant 18 ans ou les nouveaux habitants de la commune).

Les électeurs déjà inscrits conservent leur carte actuelle, même si leur adresse a été mise à jour dans le cadre de la révision de l'adressage.

Jusqu'à quand s'inscrire ?

Il vous est possible de vous inscrire jusqu'à environ six semaines avant la date du scrutin (4 Février 2026). Pour ne pas risquer d'être exclu du prochain vote, ne tardez pas > **vérifiez et mettez à jour votre inscription dès aujourd'hui.**

Inondations

Inscrivez-vous sur la plateforme d'alerte communale !

La commune a renforcé la sécurité de tous les habitants résidant en **zone inondable**. En cas de crue ou de montée rapide des eaux, il est essentiel de pouvoir **prévenir rapidement les personnes concernées** afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires pour se protéger.

Pour cela, la mairie dispose d'une **plateforme d'alerte communale** ou programme d'action de prévention des inondations (PAPI) : elle vous **informe par message vocal** en cas de risque d'inondation.

> **Habitants des zones concernées (voir plan)**, nous vous invitons à remplir le formulaire GEDICOM, disponible à l'accueil de la mairie.

Ces informations resteront **strictement confidentielles** et ne seront utilisées **qu'à des fins d'alerte et de sécurité**

publique. Restons vigilants et solidaires face aux risques d'inondation.

Votre réactivité peut faire la différence !





Vers un cimetière plus vert

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'usage des produits phytosanitaires (désherbants chimiques) est interdit sur l'ensemble des espaces publics, y compris les cimetières. Dans ce cadre, la commune a engagé une démarche de végétalisation du cimetière communal. Cette transformation progressive consiste à laisser davantage de place à la nature : herbes, fleurs spontanées et plantations adaptées remplacent peu à peu les surfaces minérales autrefois entretenues de manière intensive.

Loin d'être un signe de négligence, cette végétalisation participe à l'embellissement du site. Cette évolution implique une adaptation des pratiques et un changement de regard sur l'entretien des espaces publics. Si çà et là poussent quelques herbes folles, c'est qu'une gestion plus responsable et durable se met en place.

Favoriser la pousse naturelle de la végétation permet de lutter contre les îlots de chaleur urbains, en abaissant la température au sol lors des fortes chaleurs. C'est aussi un geste fort pour la biodiversité : insectes pollinisateurs, oiseaux et petites espèces trouvent dans ces espaces un refuge et une source de nourriture.

Concurrence

Procédure de reprise des concessions échues

Notre cimetière compte plus de **110 tombes** dont les concessions n'ont pas été renouvelées. Elles ont été signalées par un petit panneau placé sur l'emplacement et un courrier a été envoyé aux familles (à l'adresse parfois ancienne qui figurait sur l'acte). En cas de non renouvellement, l'emplacement peut faire l'objet d'une reprise par la ville, deux ans après l'expiration de la durée pour laquelle elle avait été concédée, à condition que la dernière inhumation remonte à au moins cinq ans.

Si la tombe familiale est concernée ou si vous souhaitez vérifier le statut d'une concession, nous vous invitons à nous contacter, en indiquant bien vos coordonnées et votre lien avec les défunts ou concessionnaires : cimetiere@lareole.fr

Respect

De nos défunts

Nous avons constaté avec consternation des incivilités régulières dans l'enceinte du cimetière : vols de fleurs, dépôts de déchets sauvages par exemple.

Nous appelons tous et toutes au respect de ce lieu et de ses résidents.



Portrait

Monsieur Jean-Claude Pourrat

A 86 ans, c'est un homme dynamique et souriant. Originaire de Loupiac de La Réole, il est veuf, et a deux enfants Dan et Nathalie et deux arrières-petites-filles. Il a été licencié au Basket Club Réolais pendant 71 ans, en tant que joueur et arbitre régional et départemental jusqu'à ses 35 ans. Sa fidélité au club lui a valu d'être distingué de la médaille d'or d'honneur.

Il est également une figure politique connue et engagée sur la ville de La Réole. En 1983, il devient secrétaire du parti socialiste du canton jusqu'en 1989. A partir de 1989, il démissionne de son poste de secrétaire, pour honorer sa fonction d'adjoint chargé du service technique, sous le mandat de l'ancien maire de la ville Monsieur Bernard Castagnet. Il occupe cette fonction jusqu'en 2014.

Aujourd'hui, Monsieur Pourrat vit à la résidence autonomie les Jacobins où il écrit une nouvelle page de sa vie et continue de profiter de sa retraite bien méritée.



Nos agents Résidence "LES JACOBINS"

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET LA RÉSIDENCE AUTONOMIE "LES JACOBINS" A ACCUEILLI DEUX NOUVEAUX AGENTS :

Magalie Altoe et Valérie Mazeau

Originaire de Sauveterre, Magalie a travaillé durant 20 ans au Syndicat intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) et 6 ans à la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA) de la ville de Duras. Elle apporte son professionnalisme, son dynamisme et sa bonne humeur aux résidents. Ses centres d'intérêt : les activités sportives et être en famille.

Valérie Mazeau, réolaise de naissance.

Ses grands-parents Marie-Louise et René tenaient le bar « CHEZ MAZEAU » rue Lagrave près de la place des cochons où elle a grandi entourée de ses oncles, tantes et de son arrière-grand-père Jean. Elle a fréquenté les écoles réolaises de la maternelle jusqu'au lycée Jean Renou. Valérie travaille pour la ville de La Réole depuis 1997 où elle a commencé sa carrière à la résidence pour personnes âgées Les Jacobins. C'est donc un retour aux sources. Valérie a un vrai engagement associatif depuis 25 ans au sein de La Réole XIII, du Moto Club Réolais et de la société hippique.



Les séniors de La Réole qui ne sont pas résidents des Jacobins, peuvent s'ils le souhaitent participer aux ateliers d'animations ou au repas du midi à la résidence.

RENSEIGNEZ-VOUS !

> contactez le CCAS de la mairie de La Réole | 05 56 61 90 18 | ccas@lareole.fr



Aide alimentaire

Bienveillance, solidarité et respect



Tel est le slogan de notre nouveau partenaire : le Secours Populaire.

En effet, depuis le mois de juin 2025, ce partenariat du CCAS avec le Secours Populaire permet de compléter la demande importante de l'aide alimentaire sur notre ville par la distribution de colis alimentaires via le SOLIDARIBUS.

Ce dernier intervient une fois par mois sur le parking des Jacobins. Cette aide est attribuée par le CCAS de La Réole, la mission locale, les assistantes sociales du Centre Médico-Psychologique (CMP) et de la Maison Départementale des Solidarités uniquement (MDS).



Repas de quartier

à l'ADAPEI

L'ADAPEI a organisé un repas de quartier le 26 juin 2025 au sein de leur établissement au 9-11 Chemin de Peyreffite à La Réole.

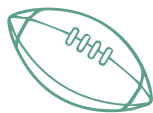
La question d'organiser un repas de quartier avait émergé lors de l'agrandissement du foyer :

« Il semblait important de pouvoir ouvrir les portes du foyer pour un temps de convivialité et l'occasion de déconstruire certaines peurs et préjugés. »

Cette invitation a reçu une vive participation du voisinage : partage, éclats de rires et danses se sont entremêlés durant toute la soirée.

Prochain rendez-vous en 2026, chers voisins !





Fierté Réolaise à Sacile Deux judokates brillent à l'international

Léana Pereira, sociétaire du pôle espoir Nouvelle-Aquitaine et Ambre Lestrade de la section sportive Judo du Collège Paul Esquinance, deux jeunes judokates prometteuses issues de l'Ecole de Judo Réolaise, ont représenté fièrement notre ville lors des festivités du 25^e anniversaire du jumelage avec Sacile, en Italie.

AU PROGRAMME :

des entraînements de haut niveau avec des judokates italiennes aguerries et une participation active à des ateliers européens rassemblant des jeunes venus d'Italie, de Croatie et d'Espagne. Sport, engagement et ouverture sur le monde ont rythmé ce séjour inoubliable.



Léana et Ambre ©Bernadette_Cousin



Une marche rose Une mobilisation solidaire

Le 18 septembre, La Réole s'est parée de rose à l'occasion d'une marche solidaire organisée dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Porté par la Ville, en partenariat avec l'association Gym Volontaire, reconnue pour son dynamisme sur le territoire, cet événement a rassemblé de nombreux participants venus marcher dans une ambiance conviviale et engagée.

Cette initiative témoigne de la volonté locale de se mobiliser autour d'un enjeu de santé publique majeur.



Jumelage

25 ans avec Sacile (Italie) & 10 ans avec Novigrad (Croatie)

Une délégation réolaise s'est récemment rendue à Sacile pour célébrer deux anniversaires importants : les 25 ans du jumelage avec cette charmante ville italienne et les 10 ans de celui avec Novigrad. Un moment fort en émotions et en échanges, placé sous le signe de l'amitié au sein d'une Europe unie et solidaire. Ces rencontres rappellent combien les liens tissés au fil des années entre nos villes sont précieux, porteurs d'enrichissement mutuel, de découvertes culturelles et de fraternité. À cette occasion, Bernadette Cousin, première adjointe au maire de La Réole, a officiellement signé le renouvellement des chartes de jumelage, réaffirmant ainsi l'engagement de notre commune auprès de ses villes jumelles.



Cinéma Rex



Salle comble pour une soirée olympique inspirante

Vendredi 12 septembre, le cinéma Rex de La Réole a affiché complet pour la projection du documentaire « 2024, Les toits de Paris en Seine » de Joël Daguerre. Proposée dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, cette soirée a marqué l'aboutissement d'une belle dynamique portée par la ville autour des valeurs sportives et olympiques. Le film a offert une immersion sensible et originale dans l'univers des Jeux, à travers les toits de Paris et les témoignages d'athlètes et organisateurs.

La projection a été suivie d'un débat riche en échanges, avec la participation d'athlètes de haut niveau et spécialistes de sport et sport santé.



La rentrée Des associations

Le 6 septembre | 56 associations locales

Ce forum annuel a permis aux Réolais de mesurer la richesse et la diversité du tissu associatif de leur commune et de créer du lien.

Mateo Limnaios Honoré par la Ville

La Ville de La Réole a eu l'honneur de remettre la médaille de la Ville à Mateo Limnaios, jeune Réolais au palmarès impressionnant dans le domaine du parachutisme sportif et de la soufflerie.

Plusieurs fois titré en France et à l'international en vol dynamique et freestyle, Mateo incarne les valeurs d'excellence, de rigueur et de passion.

La municipalité salue son parcours remarquable et son rayonnement bien au-delà des frontières de notre territoire. La Ville de La Réole est fière de soutenir ses jeunes talents et les encourage à poursuivre leur parcours avec la même détermination. Palmarès : 3 titres de champion du Monde, 3 coupes du Monde, 5 fois champion d'Europe, et de multiples titres de champion de France.



Un nouveau complexe sportif de padel de La Réole

Frenchy Padel vous accueille sur ses trois terrains couverts dans une ambiance sportive et conviviale. Le club propose tournois, école de padel et événements tout au long de l'année.

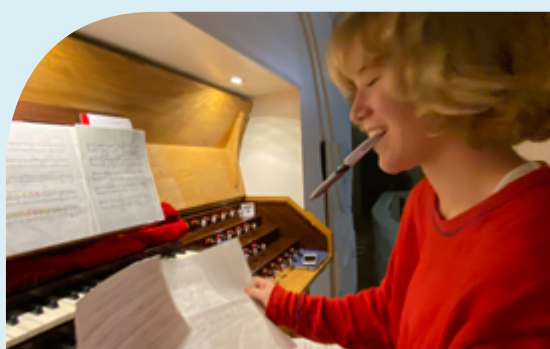
En octobre, Frenchy Padel s'est mobilisé pour Octobre Rose aux côtés de la ville, de l'association GYM Volontaire au profit de Ruban Rose afin de soutenir la recherche contre le cancer du sein.

Un grand merci pour cette belle initiative !

Patrimoine

La Nuit du Patrimoine

Comme chaque année, la Nuit du Patrimoine est l'occasion de redécouvrir notre cité millénaire et son histoire avec une mise en valeur de son patrimoine par des éclairages inédits. Cette année, en ce 10^{ème} anniversaire du retour de notre orgue classé monument historique, l'occasion fut belle de donner le nom du célèbre constructeur de notre orgue en 1765, Jean Baptiste Micot, à la magnifique esplanade de la médiathèque. La soirée fut couronnée par un concert d'orgue où notre titulaire-conservatrice de l'orgue, Catherine Torralba, a pu faire apprécier toutes les qualités et subtilités de cet instrument unique par son histoire et par sa conception.



Le challenge.....

Junior

Beaucoup d'émotion en cette belle soirée du **11 octobre** où l'on a pu assister à un concert donné à l'orgue par une douzaine de jeunes organistes issus pour la plupart de notre école de musique. Brillants interprètes ou même compositeurs pour certains qui se sont essayés à l'exercice, ils ont enthousiasmé le public par la qualité de leurs prestations.



Le retour du lutrin

Les Réolais, soucieux de leur patrimoine, attendent avec impatience le retour de ce chef d'œuvre extraordinaire de Blaise Charlut, notre ferronnier qui dota la cité de si belles ferronneries au XVIII^{ème} siècle.

Il fit partie des nombreux équipements de l'église, dont notre orgue, déplacés par l'archevêque de Bordeaux, Monseigneur d'Aviau, en 1803 pour remeubler la cathédrale bordelaise dévastée par les révolutionnaires.

Plusieurs rencontres avec la **Direction Régionale des Affaires Culturelles** sont en cours pour argumenter et obtenir enfin le droit de rapatrier cet objet dans son écrin réolais moyennant quelques travaux nécessaires à sa réinstallation, à sa mise en valeur et en sécurité.



Tourisme

Une fréquentation en hausse de 18 % !

Une belle saison pour le tourisme cet été à La Réole bien que les aléas climatiques, pluie en Juillet et canicule en Août, aient pu jouer un rôle dans la fréquentation. Préventivement, des précautions ont été prises en ouvrant le bureau plus tôt le matin jusqu'à 14h pour profiter des moments les moins chauds. C'est ainsi qu'on a pu accueillir plus de **3 000 visiteurs** au bureau et en moyenne 40 chaque samedi matin au bureau décentralisé sur le marché. Quant au grand jeu régional Terra Aventura, il a attiré comme chaque année dans notre patrimoine plus de 30 000 joueurs.



Art ... et histoire

Succès pour la saison culturelle 2025, fruit du travail partagé entre le service culturel de la ville et les associations.

- 8 concerts dans le prieuré, place de la Libération et place Dupin,
- 1 installation artistique à la prison,
- 2 expositions de peinture dont une combinée avec des sculptures,
- 1 exposition d'illustration/bande dessinée avec deux artistes,
- 4 expositions photo dans le prieuré et 2 expositions photo dans l'ancienne prison et à l'ancien hôtel de ville pour « l'été photographique » avec une quinzaine de photographes !

Comme toujours, l'accès à ces événements de très grande qualité était gratuit.

Ces concerts et expositions ont attiré des milliers de visiteurs tout au long de l'été, et au delà de l'intérêt artistique incontestable, c'est tout le secteur du commerce qui a pu profiter des retombées économiques. De surcroît, cette activité artistique intense bénéficie largement à l'image positive de la ville au niveau régional et au delà.



L'image artistique que s'est forgée La Réole est le fruit d'un long travail auquel ont largement contribué les associations culturelles : Les Riches Heures, La Petite Populaire, le théâtre 5 bis, Vivacité, les Amis de l'Orgue, du Cœur à la Rue, Artis Voces, Artistes en Réolais, Lous Réoulès, le Cinéma Rex... C'est autant de bénévoles qui s'investissent sans compter et avec passion pour nous proposer des activités et des festivals tout au long de l'année. Qu'ils et elles en soient remerciés et n'hésitez pas à les rejoindre dans cette belle aventure humaine.



LES TALENTS SONT ICI !

Les artistes sont de plus en plus nombreux à s'installer dans notre ville et logiquement, le programme 2025 leur a laissé une large place. Nous avons ainsi pu découvrir (ou re-découvrir) : Edith Gorren, peintre | Natalia Chistyakova, sculptrice | Henri Caraguel, musicien | Camille Bordier avec « Velvet Project », musicienne | Lise Herzog, illustratrice | Jean-Denis Pendanx, illustrateur de bande dessinée.

lareole.fr

La saison 2026

en cours de préparation et largement bouclée ...

Toutefois, les artistes peuvent postuler pour 2026 ou 2027 et envoyer leur dossier à : culture@lareole.fr

> Les expositions sont réservées aux artistes professionnels.

Les artistes amateurs sont invités à prendre contact avec les associations comme Artistes en Réolais qui proposent deux expositions par an à l'ancien hôtel de ville.



Le mot de l'opposition municipale

Cette année encore Monsieur le Maire a reçu son parti "Place Publique" le 4 et 5 octobre 2025 non pas en l'application de l'article L. 2144-3 du code général des collectivités mais en privatisant une partie de notre ville et en mettant à disposition les biens publics propriétés de la commune et de la CDC, une réception de "Place Publique" clôturée dans un parc privé.

Voici un exemple symbolique du manque de transparence qui occasionne vos nombreuses plaintes auprès de notre opposition réduite à deux personnes...

Depuis, lors du conseil municipal du 12 novembre, une convention entre la ville et ce parti politique a été présentée et soumise au vote, nous n'avions pas participé à sa rédaction et regrettons ce contexte et ces "solutions tardives"

Beaucoup d'autres sujets vous/nous préoccupent ... reverrons nous la vieille croix de pierre détruite Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ?

Bien cordialement

Laurent BIGNOLLES-SORBIE

Le mot de la majorité municipale

Chères Réolaises, chers Réolais,

Depuis 2020, notre ville a traversé des épreuves majeures : la crise du Covid, puis l'inondation dévastatrice de 2021. Pourtant, La Réole a tenu bon, portée par la solidarité et une volonté collective de regarder vers l'avenir. Ensemble, nous avons poursuivi, étape par étape et projet par projet, la transformation de notre ville.

Nous avons aménagé des espaces publics de qualité, véritables lieux de vie où l'on se retrouve, flâne et profite de notre patrimoine. Ces réalisations redonnent vie au cœur historique et attirent habitants comme visiteurs. Cette attractivité nouvelle s'accompagne d'une ambition forte : maintenir et développer un tissu commercial et artisanal dynamique, malgré les défis économiques, pour que chacun puisse y trouver sa place.

Cette dynamique touche tous les quartiers. Nous continuons d'améliorer routes et cheminements, car chaque Réolais mérite une ville entretenue, accessible et agréable à vivre. Ces chantiers de longue haleine avancent avec constance. Nos partenariats avec l'État, la Région et le Département nous ont permis de concrétiser ces projets tout en maintenant un budget sain et maîtrisé.

Concernant le pont du Rouergue, qui n'appartient pas à la ville mais reste indispensable au quotidien de nos habitants, nous restons vigilants et en contact avec les services du Département pour que les travaux soient engagés au plus vite.

Nous remercions chaleureusement toutes les Réolaises et tous les Réolais pour leur confiance, leurs suggestions et leur participation active à la vie locale. Merci également aux nombreuses associations culturelles, sportives, patrimoniales et caritatives, dont l'engagement fait rayonner notre ville bien au-delà de nos frontières.

Grâce à vous, notre ville a brillé : élection du plus beau marché de France en 2023, projet ambitieux de revitalisation du centre ancien, et bientôt son apparition dans « La Carte aux Trésors ». La Réole a montré ce qu'elle est : un territoire vivant, créatif, accueillant, fier de son patrimoine et des femmes et hommes qui le font vivre.

À toutes et à tous, merci. Merci pour votre énergie, votre bienveillance et votre engagement.

FOIRE DE LA TOUSSAINT



- Clap de fin -

pour la Foire de La Réole

La Foire de la Toussaint a une nouvelle fois animé la ville. Entre les manèges, les stands gourmands et les moments de convivialité, l'édition 2025 a rencontré un franc succès. Plus de **150 camelots**, **70 exposants** et **75 attractions** à sensation ont fait vibrer le cœur de la ville, offrant au public une belle diversité de produits, de saveurs et de savoir-faire. Habitants, visiteurs et commerçants ont répondu présents pour faire vivre cette tradition séculaire, symbole du dynamisme et de l'esprit festif de notre Cité.

Rendez-vous déjà pris pour la prochaine édition !





Cœur à la rue



Anim' en Réolais



La belle vie



Chat Réolais



RetroMobile



Fête de la Musique



Foire de la toussaint



Fête de la Musique



Foire de La Réole



Planète folk



Expo Mycologie



Mercredi en Musique



Ces petits trésors



Navette Gratuite SG



Petit Marché



Mercredi en musique



Rassemblement Réolais



Libération



Prix polar



Commémoration



Marché nocturne



Plan de ville



Jumelage



Marche octobre rose



La Réole *pratique*

MAIRIE

05 56 61 10 11
E-mail : accueil@lareole.fr
Site Web : www.lareole.fr
Nos horaires :
Du lundi au jeudi inclus : 8h30 - 12h30
et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h

Médiateur :

06 13 29 82 31 | 11 Place Albert Rigoulet

Action Sociale :

05 56 61 98 10
Sur RDV les lundis, mercredis et vendredis
aux horaires d'ouverture de la mairie

C.A.U.E. Conseil Architecture Urbanisme et Environnement

Permanences au prieuré les 2^e jeudis du
mois. RDV auprès de la Mairie

Conciliateur de Justice

Permanences au prieuré les 3^e jeudis du
mois. RDV auprès de la Mairie

U.D.A.F. Union Départementale des Associations Familiales de Gironde

Permanences au prieuré les 2nd et 4^e mardis
du mois. Sur RDV au 05 56 01 42 00

USTOM : Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères

Permanences au prieuré 2^e lundi du mois
Sans RDV

MDS Maison du Département Solidarités :

sur RDV au 05 56 63 62 20

Maison de santé rurale :

médecins, infirmières, kinésithérapeute...
au 05 24 25 30 00

APS : Antenne d'Accueil de Premiers Soins

Centre de soins non programmées
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Tél. 05 56 61 52 53

CAPS : Centre d'Accueil et de Permanences de Soins. Médecin de garde de 20h à minuit

05 56 61 21 61

En cas de doute, **composez le 15**

TEMPO LE MAGAZINE

Magazine de la ville de La Réole
Décembre 2025

Tirage : 2 500 exemplaires

Directeur de la publication : Bruno Marty

Coordination, secrétariat de rédaction :
Christophe Gardner - Marie Genevoix

Réalisation : Service communication

Crédits photos : Mairie de La Réole, B. Cousin,
L. Gardère, C. Gardner, M. Genevoix, B. Marty,
Alban Mercadier, C. Nowotarski, Unsplash, Freepik.

Marché de Noël 6 et 7 décembre

Dans toute la ville : Samedi 6 de 10h à 21h et dimanche 7 décembre
de 10h à 18h. **Retrouvez :** Père Noël | Sapin de Noël | Animations |
Ateliers créatifs | Produits locaux | Artisanat | Commerces ouverts |
Soupes | Buvette | Foodtrucks, etc... Plus d'infos : lareole.fr

Animé par les associations :

Solid'Avenir | Cuisine et Partage | La guilde | UCAR et les commerces
Réolais. Pour en savoir plus n'hésitez pas à les contacter.



ANIMATIONS | VERRE DE L'AMITIÉ | BUFFET | CONCERTS

Monsieur le Maire ainsi que son Conseil Municipal seraient heureux
de vous recevoir au **Gymnase Colette Besson le vendredi 23 janvier
2026 à 19h** pour la présentation des vœux. La cérémonie sera suivie
d'un buffet. Animation musicale par les élèves du collège et du lycée.

Venez nombreux !



Sur inscription au 05 56 61 10 11

Repas des aînés mardi 3 février



À partir de 11h30
l'Amicale Laique